

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
De la Commune d'ASPREMONT (06790)****Séance du 29 Avril 2026**

Date de  
convocation :  
23/04/2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-neuf avril à 19h00, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal BONSIGNORE.

**Présents :**

Monsieur BONSIGNORE Pascal  
Madame GIAUFFRET Caroline  
Monsieur GIOAN Joseph  
Madame FAYOLLE Patricia  
Monsieur CHAIX-EICHEL Michel  
Madame BAROLLE Monique  
Monsieur BALDIN Jean-Luc  
Monsieur MERCIER Thierry  
Monsieur BONFILS Olivier  
Madame CRESP Maud  
Madame DI BARTOLO Claire  
Madame GAGLIO Emilie  
Madame NANNINI Aurore  
Monsieur RAIBAUT Robert  
Madame CIVALLERO Françoise  
Monsieur LEBEAU Marc

**Excusés avec procuration :**

- Monsieur ARZANI Jean-Pierre a donné procuration à Monsieur MERCIER Thierry.
- Monsieur COUBETERGUES Benoit a donné procuration à Madame GIAUFFRET Caroline.
- Madame MILONI Emilie a donné procuration à Madame NANNINI Aurore.

Madame CRESP Maud a été nommée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 16  
Pouvoirs : 3  
Votants : 19

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** l'article 1650 du Code général des impôts relatif à la Commission Communale des Impôts Directs ;

**Considérant** que la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) est instituée dans chaque commune et présidée par le Maire ou son représentant ;

**Considérant** que la désignation des commissaires est effectuée par le Directeur des services fiscaux sur proposition d'une liste de contribuables établie par le Conseil municipal ;

**Considérant** qu'à la suite du renouvellement du Conseil municipal, il convient de proposer une liste de 32 noms en vue de la constitution de la CCID ;

**Considérant** qu'il est décidé à l'unanimité des membres présents de ne pas procéder au scrutin secret et de recourir au vote à main levée conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales ;

Le Maire propose la liste suivante de 32 noms :

ABRAINI Pierre Jean André  
ANDRIC Stéphane  
ANDRIO Hervé Paul Charles  
BAILET José Barthelemy  
BARBIER Olivier Séraphin Patrice  
BELLISSIMO Eric José  
BERMOND Corinne Stella Jeannine  
BOF Jacqueline  
BRUSSET Christine  
CARLETTI Alain Jean-Louis  
CIVALIER Gabriel Léon Paul Eugène  
DELOFFRE Philippe André  
ENRIQUEZ Emmanuel Xavier Renaud Maurice  
GIANNERINI Gérard  
GIGNOUX Laure Florence Corinne  
HAM Emmanuelle Frédérique  
KOWAL Jean-Christophe Luc Gérard  
MANGIN Francis Marcel Anatole  
MATTEUDI Christelle  
NIESAR Eric Ezel  
REGHEZZA Alain  
ROUX Maurice  
TYTECA Georges Maurice Albert  
BARTOLI Antoinette Jeanne Jacqueline  
BRAQUET Henri José  
DRAY Maurice Yves  
ESTIN Max Lucien Pascal  
GIOFFRED Maurice Etienne  
MALATRASI Irène  
TEISSEIRE André Jean Marie

TOURNIER Catherine  
AR Préfecture

VIENNET Sandra

006-210600060-20260429-11\_04\_2026-DE

Reçu le 11/05/2026

Aucune autre proposition.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- D'approuver la liste des 32 noms proposée par le Maire en vue de la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs ;
- D'autoriser le Maire à transmettre cette liste au Directeur des services fiscaux afin de procéder à la désignation des commissaires titulaires et suppléants.

FAIT et DELIBERE en Mairie les jours, mois et an que-dessus.

Aspremont, le 02 Mai 2026



Le Maire,  
Pascal BONSIGNORE